



ATELIER PLAN CANOPÉE

15 mars 2024

Le plan Canopée est une démarche conduite par le service Espace verts et de nature (SEVN) de la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg. Il a déjà fait l'objet de deux ateliers de sensibilisation avec les acteurs du PACTE en mai et novembre 2022. Cet atelier est la poursuite du travail collaboratif.



Il avait pour objectif de travailler sur l'extension du patrimoine arboré sur domaine privé, en proposant des outils et sensibilisant les acteurs privés à préserver et planter davantage d'arbres. Une vingtaine de participant-es ont assisté à l'atelier dont des bailleurs sociaux, promoteurs, chercheurs, agents de la Ville et de l'Eurométropole et représentant-es des collectivités du territoire.

Temps I - Quiz de sensibilisation aux arbres en ville

Un quiz interactif a permis de sensibiliser les participants aux enjeux relatifs aux arbres en ville. Selon les participant-es, le Plan Canopée reflète l'arbre et de ses bienfaits (fraîcheur, ombre) mais renvoie également aux politiques publiques et locales en faveur de l'écologie (adaptation, transition, Strasbourg).

renaturation
super fraîcheur nature
strasbourg arborer
arbres adaptation transition
ombre fraîcheur



Les enseignements tirés du quiz sont les suivants :

- ⇒ Les tailles opérées sur les arbres ne sont réalisées que pour les contraintes humaines.
- ⇒ Les arbres trouvent leur nourriture dans les 30ers centimètres de leurs racines.
- ⇒ Un arbre peut être coûteux à gérer de par son mauvais emplacement ou une taille trop sévère.
- ⇒ Le Service Espace Vert et Nature prescrit une distance de 3 mètres entre un arbre et une façade.
- ⇒ Le fait de diversifier les espèces d'arbres permet d'augmenter leurs résistances ainsi que la biodiversité.
- ⇒ Le volume idéal d'une fosse d'arbre est d'environ 12 m³ avec 1,50 m de profondeur maximale.

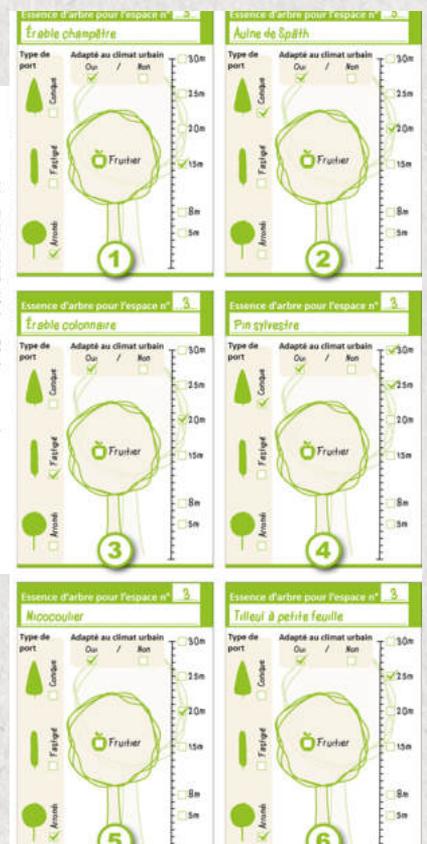
Temps 2 - Cas pratiques « le bon arbre au bon endroit »

Les participant-es ont ensuite du sélectionner diverses espèces d'arbres à implanter dans divers endroits autour de cas pratiques.

CAS 1



Sur cet espace une dépollution est indispensable au vu du passé industriel du site. Des arbres assez grands ont été plantés le long de la rue près des façades pour favoriser la fraîcheur des immeubles en été. Le long de la route une plantation généreuse a été proposée pour réduire à la fois les nuisances sonores et les passages de vent. Des pins ont été plantés en cœur de parcelle et globalement le groupe a proposé une diversité d'essences afin de favoriser la biodiversité.



CAS 2



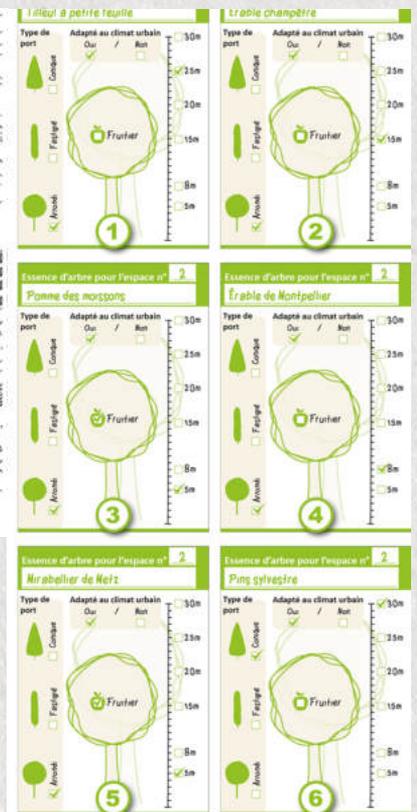
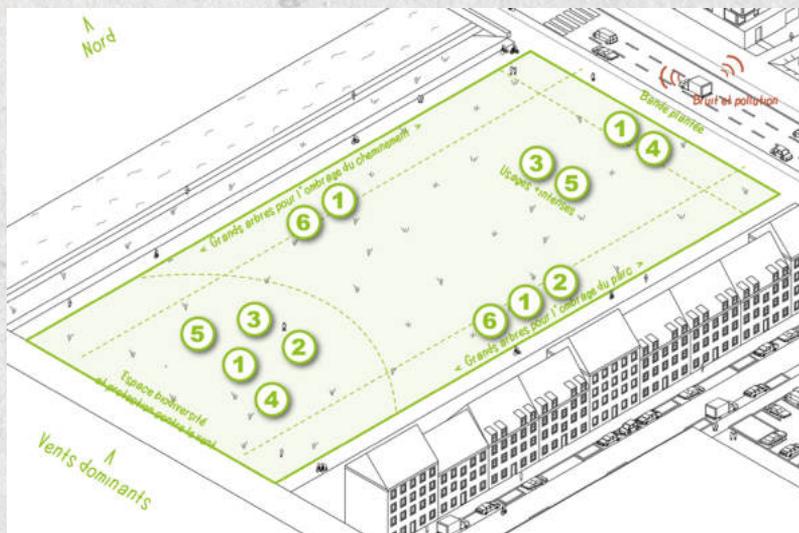
Sur cette bande à proximité de la route, les risques de pollution par hydrocarbures ont exclu le choix d'arbres fruitiers. Ce sont les épicéas et les pins sylvestres qui ont été sélectionnés pour leur bonne résistance et leur adaptation au terrain. Ils ont été disposés en panachage sur la bande pour favoriser la biodiversité.



CAS 3

Cet espace était très contraint par son usage de stationnement et sa nature minérale. Les participants ont opté pour des essences hautes et larges afin d'apporter de l'ombre et réduire la chaleur en été. Les arbres à fruits ou allergènes ont été écartés en raison de la forte présence humaine et des risques de tâches ou impacts pour les véhicules.

Pour les fosses plus petites, les aulnes ont été choisis. Les fosses plus larges pouvant accueillir de plus grands sujets, ce sont des micocouliers et érables qui ont été privilégiés, tous pour leur bonne adaptation au changement climatique et leur bonne résistance.



CAS 4

Ce large espace vert semble tout à fait approprié pour accueillir plusieurs essences d'arbres et planter plus généreusement l'espace "en bosquet" (et pas seulement en alignement) tout en laissant des espaces non plantés pour accueillir des usages récréatifs.

Là encore différentes espèces (toutes adaptées) ont été sélectionnées ainsi que des fruitiers (pour favoriser la biodiversité). Le long de la voie motorisée des arbres ont été disposés également pour réduire les nuisances sonores de la route.

Temps 3 : Travail sur les contraintes des acteurs privés

Chaque groupe a été invité à se questionner sur l'ensemble des connaissances vues lors de l'atelier:

Qui sont les acteurs privés ? Par rapport au plan de plantation que les groupes ont envisagé, quelles sont les contraintes qui pourraient se poser aux acteurs privés ? À l'inverse quelles opportunités se présentent pour ces acteurs ?

CONTRAINTES	OPPORTUNITES	SOLUTIONS
<p>Coûts financiers : Comprend l'investissement initial pour la mise en place et les coûts d'entretien réguliers.</p> <p>Esprit Nimby : Opposition des riverains à certains projets près de leur lieu de résidence.</p> <p>Mentalités / allergies : Réactions des habitants, incluant des allergies aux plantes.</p> <p>Contraintes de circulation et accès pompier : Difficulté d'accès pour les véhicules de secours.</p> <p>Contraintes réglementaires : Limites imposées sur la hauteur, le recul et la longueur des aménagements.</p> <p>Gestion de l'espace vert : Inclut l'élagage, arrosage, nettoyage et sécurité.</p>	<p>Bien-être et santé : Apport de fraîcheur, amélioration du bien-être physique et psychologique, cadre de vie plus agréable.</p> <p>Rentabilité et valorisation : Rentabilité via fruits et bois, valorisation financière des biens immobiliers.</p> <p>Environnement et climat : Lutte contre le réchauffement climatique, îlots de fraîcheur, biodiversité.</p> <p>Aides financières et incitations : Aides à l'investissement, arbres offerts à la naissance, gestion des eaux pluviales.</p> <p>Confort : Amélioration du confort thermique et phonique, réduction de l'usage de climatisation.</p> <p>Qualité de vie collective : Espaces de rencontre, vivre ensemble, aspect paysager.</p>	<p>Choix des essences : Planter "le bon arbre au bon endroit" et diversifier les essences pour limiter les allergies.</p> <p>Gestion des sols et racines : Mélange terre-pierre carrossable, barrière anti-racines, et désimpermeabilisation.</p> <p>Ressources en eau : Utiliser les eaux de pluie pour les arbres et anticiper les besoins hydriques avec des sondes tensiométriques.</p> <p>Conception urbaine : Intégrer les arbres dans les documents d'urbanisme et planifier des zones réservées.</p> <p>Sensibilisation et formation : Former les acteurs, avoir un carnet d'adresses de compétences et consulter les habitants.</p> <p>Expertise arboricole : Faire appel à des arboristes pour la conception et l'entretien des projets.</p>

Les groupes ont abordé différents types des solutions mais presque tous ont évoqué **la formation et la sensibilisation** comme un élément indispensable pour favoriser la plantation chez les acteurs privés. Au-delà de l'indispensable sensibilisation, les groupes ont évoqué :

- des dispositifs techniques, comme notamment dans les techniques d'aménagement de développer des noues pour favoriser l'arrosage notamment en début de croissance ou le fait d'anticiper les besoins en amont des projets.
- des dispositifs réglementaires et prescriptions, comme la planification de zones réservées aux arbres comme les EPCC (Espaces Plantés à Conserver ou Créer) ou l'encadrement des cahiers des charges ou du PLU (cf M4) pour favoriser les implantations d'arbres.

Ce document est une synthèse d'atelier, conçu et facilité par Minestrone, cabinet de conseil en stratégie collaborative. Pour obtenir un compte-rendu complet ou en savoir plus sur la démarche, contactez-nous.

La démarche Penser, aménager et construire en transition écologique est animée par l'Eurométropole de Strasbourg

Contact : Hugo SAILLARD
Direction Transitions Énergie Climat

Mail : Hugo.SAILLARD@strasbourg.eu

